

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

**CL 2022/3-SCH**  
**Février 2022**

**Aux:** Points de contact du Codex  
Points de contact des organisations internationales ayant le statut d'observateur  
auprès du Codex

**Du:** Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius,  
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

**Objet:** **DEMANDE DE PROPOSITIONS DE NOUVEAUX TRAVAUX POUR LE COMITÉ  
DU CODEX SUR LES ÉPICES ET LES HERBES CULINAIRES**

**Date limite:** 30 juin 2022

**Propositions Au:**

Point de contact national du Codex  
Autorité indienne de la sécurité sanitaire  
des aliments et des normes alimentaires  
Ministère de la Santé et du Bien-être  
familial  
FDA Bhawan, Kotla Road, New Delhi -  
110002  
INDE  
Tel: +91-11-23237439  
Courriel: [codex-india@nic.in](mailto:codex-india@nic.in)

Dr Dinesh Singh Bisht  
Chargé de liaison, Secrétariat,  
Comité du Codex sur les épices et  
les herbes culinaires  
INDE  
Courriel: [dinesh.bisht899@nic.in](mailto:dinesh.bisht899@nic.in),  
[ccsch.bisht@gmail.com](mailto:ccsch.bisht@gmail.com)  
[codex.sb-ker@gov.in](mailto:codex.sb-ker@gov.in)

**Copie au:**

Secrétariat  
Commission du Codex Alimentarius,  
Programme mixte FAO/OMS sur les  
normes alimentaires  
Viale delle Terme di Caracalla, 00153  
Rome  
ITALIE  
Courriel: [Codex@fao.org](mailto:Codex@fao.org)

## GÉNÉRALITÉS

Le Comité sur les épices et les herbes culinaires (CCSCH) est convenu que des propositions pour les nouveaux travaux seraient sollicitées au moyen d'une lettre circulaire<sup>1</sup>; et que de ces propositions seraient examinées par un groupe de travail intrasession qui préparera des recommandations pour la séance plénière.

## DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR DE NOUVEAUX TRAVAUX

Comme indiqué ci dessus, les membres et les observateurs sont invités à formuler des propositions de nouveaux travaux pour le CCSCH. Veuillez noter que lors de l'examen des propositions de nouveaux travaux, le Comité prendra en compte la stratégie de regroupement pour les épices et les herbes culinaires convenue lors de la troisième session du CCSCH<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> REP14/SCH, par. 21-44

<sup>2</sup> REP21/SCH, par. 158 (III)